

CAH Classe 2 de la Mention A - Formation initiale

40 jours

280 heures

PROGRAMME DE FORMATION

PUBLIC VISÉ

Tous publics

PRÉ-REQUIS

Etre agé de 18 ans

Disposer du PA60 en plongée ou équivalent Disposer de l'aptitude médicale hyperbare de moins d'un an à la date de fin de la formation.

Dans l'idéal avoir effectué des plongées dans la zone des 30 mètres avant l'entrée en formation.

DESCRIPTION / CONTENU

Connaissances théoriques des dispositions réglementaires.

Connaissances théoriques liées à l'activité professionnelle.

Matériels et équipements : Entretien/maintenance des équipements (Equipements de Protection Collectifs/Equipements de Protection Individuels) / Outillages sous-marins /Travaux immergés.

Organisation des travaux : Techniques de recherche, circulaire, métrologie/ Plongées en mer et carrière / Plongées au narguilé / Plongées en bulle/ Interventions subaquatiques avec outils / Travaux sous-marins (techniques de levage...).

Les Différentes procédures de travaux : Procédures d'interventions subaquatiques / Procédures particulières / Procédures de secours.

Maîtrise des procédures d'intervention jusqu'à - 50 m (mises en situation jusqu'à - 50 m) : Maîtrise des procédures de travail jusqu'à 50 mètres de profondeur.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Cours magistraux en salle de cours
- Travaux de groupe
- Mises en situation sur différents ateliers pédagogiques
- Suivi personnalisé



MOYENS ET SUPPORTS PÉDAGOGIQUES

Pour les cours théoriques, présentation et utilisation de matériel en atelier, comprenant :

- 5 salles de cours équipées : tables, chaises, tableaux blanc, feutres, vidéos projecteurs.
- Une salle de repos permettant de s'y restaurer (possibilité de réchauffer pas de cuisiner).
- 1 séchoir pour les vêtements néoprènes.
- 1 espace camping.
- 1 bloc sanitaire.

La baie de Lannion (0 – 60 m) pour les mises en situations pratiques en mer au moyen de nos supports plongée (semi rigide et vedette). Le centre dispose d'un local technique sur le port comprenant :

- Le stockage du matériel (EPI-EPC).
- La station de gonflage air.
- Un vestiaire pour le personnel féminin et masculin.
- Embarcations : bateau type semi rigide, barge aluminium type ostréicole.

Plan d'eau artificiel de Bégard (0- 35 m) pour les mises en situation pratiques avec et sans visibilité comprenant :

- Une salle de cours.
- Une salle de repos permettant de s'y restaurer.
- Un vestiaire pour le personnel féminin et masculin.
- Un atelier pour entreposer et entretenir le matériel.

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET DE SUIVI

Evaluations continue sur la partie pratique en cours de formation. La dernière journée comporte un examen écrit portant sur les apports théoriques dispensés pendant la formation.